



HAL
open science

Pour une analyse syntaxique des constructions infinitives régies par un verbe de perception en adéquation avec leurs propriétés sémantico-logiques et cognitives

Fabrice Marsac

► To cite this version:

Fabrice Marsac. Pour une analyse syntaxique des constructions infinitives régies par un verbe de perception en adéquation avec leurs propriétés sémantico-logiques et cognitives. *Scolia* [sciences cognitives, linguistique et intelligence artificielle / revue de linguistique], 2008, n° 23, p. 129-150. hal-02289071

HAL Id: hal-02289071

<https://hal.science/hal-02289071>

Submitted on 10 Aug 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**POUR UNE ANALYSE SYNTAXIQUE
DES CONSTRUCTIONS INFINITIVES RÉGIÉS PAR
UN VERBE DE PERCEPTION EN ADÉQUATION AVEC LEURS
PROPRIÉTÉS SÉMANTICO-LOGIQUES ET COGNITIVES**

Fabrice MARSAC

Université Marc Bloch, Strasbourg 2

EA 1339 LiLPa – SCOLIA

Résumé-. Ce travail porte sur les constructions infinitives du français régies par un verbe de perception et s'inscrit au carrefour des approches sémantico-logique, cognitive et syntaxique.

D'un côté, l'analyse syntaxique indique que le sujet interprétatif de l'infinitif fonctionne comme le complément d'objet direct du verbe recteur, l'infinitif occupant ainsi dans la complémentation de ce verbe une position non prévue par son schéma actanciel. D'un autre côté, l'analyse sémantico-logique montre que la construction infinitive forme une proposition constituant l'argument final du prédicat principal.

Face à ce décalage dans la correspondance syntaxe-sémantique, nous montrons que la discontinuité de la construction infinitive n'affecte pas sa constituance. Nous considérons en effet qu'un même actant peut être fragmenté formellement sans que cela implique sa (sub)division en deux nouveaux actants et nous proposons donc de considérer en syntaxe la construction infinitive dans son entier comme l'actant complément du verbe de perception.

Abstract-. This study deals with infinitive constructions in French governed by a verb of perception and falls within crossroads of semantico-logical, cognitive and syntactic approaches.

On the one hand, syntactic analysis indicates that the interpretative subject of the infinitive acts as the direct object of the principal verb, the infinitive thus occupying, in the complementation of this verb, a non foreseen position by its actantial schema. On the other hand, the semantico-logical analysis reveals the fact that the infinitive construction constitutes a proposition constituting the final argument of the principal predicate.

Faced with this syntax-semantic discrepancy, it is shown that the discontinuity of the infinitive construction does not affect its integrity. In fact, it is argued that the same agent can be formally split without implying its (sub)division into two new agents and therefore the idea is to consider, in syntax, the infinitive construction in its entirety as the complement agent of the perception verb.

Parmi les propositions subordonnées infinitives de la grammaire traditionnelle, nous prenons pour objet d'étude les constructions infinitives régies par un verbe de perception (*J'entends les oiseaux chanter*), que nous appelons désormais Infinitives de Compte rendu de Perception (ICP)¹. Cette étiquette ne désignant que la complémentation verbale, nous appellerons Compte Rendu de Perception Directe (CRPD) l'ensemble de la phrase, « dont le verbe principal est un verbe de perception et qui rapporte la perception directe, non médiée par une activité cognitive, d'un thème » (P. Miller & B. Lowrey, 2003 : 140), plus précisément d'un stimulus qui provoque la perception.

L'intérêt de ces constructions infinitives est que leur syntaxe semble en contradiction avec leurs spécificités sémantico-cognitives : en effet, si les approches sémantico-logique et cognitive montrent respectivement que les ICP sont des unités constituant l'argument final d'un prédicat bivalent et que la perception engagée est celle d'un événement saisi dans sa globalité, l'approche syntaxique, en revanche, désigne uniquement le syntagme nominal comme complément d'objet direct du verbe de perception, l'infinitif occupant ainsi dans la complémentation de ce verbe une position qui ne semble pas prévue par son schéma actanciel.

Face à ce décalage dans l'interface syntaxe-sémantique, la littérature se fait l'écho de deux principales théories syntaxiques sur le statut fonctionnel de l'infinitif – l'une en faisant un prédicat de l'objet², l'autre un deuxième complément direct³. Un peu à contre-courant, nous défendrons l'hypothèse que l'unité caractéristique des ICP du point de vue sémantico-cognitif se retrouve dans leur structure syntaxique. Notre objectif étant de prouver que la discontinuité de ces constructions infinitives particulières n'est qu'apparente et d'en favoriser ainsi une lecture syntaxique qui soit en adéquation avec leurs spécificités sémantico-logiques et cognitives.

1 Nous proposons cette nouvelle dénomination en écho à celle de Relatives de Compte rendu de Perception (RCP) qu'utilisait G. Kleiber (1988) pour désigner les relatives du type *Je le vois qui arrive*.

2 Voir notamment E. Guimier (1999).

3 Voir notamment J. Bresnan (1982), C. Muller (1998) et I. Mel'Čuk (2003).

Pour vérifier notre hypothèse, nous procéderons en deux temps: d'abord (1.), nous verrons les principaux arguments montrant que les ICP sont des unités sémantico-cognitives; ensuite (2.), nous emploierons un ensemble de tests pour révéler la forte cohésion structurelle des ICP au niveau syntaxique.

1. UNITÉ DES ICP DU POINT DE VUE SÉMANTICO-LOGIQUE

Depuis P.S. Rosenbaum (1967), les générativistes considèrent que l'exemple (1) repose sur un prédicat trivalent et l'exemple (2) sur un prédicat bivalent:

- 1) *I persuaded John to come.* (P.S. Rosenbaum, 1967: 95)
- 2) *John expected Mary to open the door.* (P. Miller & B. Lowrey, 2003: 159)

Dans ce contraste, seule la construction infinitive de (2) constitue une unité au niveau sémantico-logique de l'analyse. À la suite de P. Miller & B. Lowrey (2003), nous considérons que les ICP sont à analyser comme la construction infinitive de (2):

- 3) *John saw Mary open the door.* (P. Miller & B. Lowrey, 2003: 159)
- 3a) *TO SEE (x, y): 'x (someone) sees y (something)'; x = John, y = Mary opens the door*

Pour appuyer cette hypothèse, nous développerons deux idées principales: d'un point de vue sémantique (1.1.), nous verrons que le verbe de perception ne sélectionne pas SN2 comme argument mais la construction infinitive complète; d'un point de vue cognitif (1.2.), nous montrerons que l'objet de perception est l'événement dénoté par l'infinitif – auquel participe(nt) le(s) référent(s) de SN2 en tant que protagoniste(s).

1.1. Sélection de SN2

Deux constats nous conduisent à penser que V ne sélectionne pas SN2 comme argument: d'abord, le fait que le déterminant du complément de l'infinitif puisse rétroagir sur celui de SN2 pour en modifier quantitativement la référence (1.1.1.); ensuite, le fait que l'inversion de l'ordre des arguments du prédicat symétrique d'une ICP ne porte pas à conséquence sur la structure logique du CRPD (1.1.2.).

1.1.1. Rétroaction du déterminant du complément de l'infinif sur SN2

Soit l'exemple :

- 4) *J'ai vu un douanier contrôler chaque voiture.*

L'interprétation la plus immédiate est qu'un seul et même douanier contrôle plusieurs voitures :

- 4a) *J'ai vu un douanier contrôler chaque voiture : il y a passé des heures!*

Mais L. Burzio (1986) souligne qu'une autre interprétation est possible, où *chaque* porte rétroactivement sur *un* pour modifier quantitativement la référence de SN2 :

- 4b) *J'ai vu un douanier contrôler chaque voiture : ils y ont passé des heures!*

Cela est d'autant plus significatif, selon nous, que la portée de *chaque* sur *un* est manifestement bloquée quand V régit deux compléments :

- 5) *J'ai forcé/ obligé un douanier à contrôler chaque voiture.*
 5a) *J'ai forcé un douanier à contrôler chaque voiture : il a fait du bon boulot!*
 5b) *J'ai forcé un douanier à contrôler chaque voiture : *ils ont fait du bon boulot!*

Pour justifier le succès de (4b) et l'échec de (5b), nous faisons l'hypothèse que *chaque* peut rétroagir sur *un* quand ils appartiennent au même domaine local (4c, d) mais pas dans le cas contraire (5c, d), ce qui expliquerait pourquoi la RCP aussi bloque ce type de rétroaction (6) :

- 4c) **J'ai vu un douanier qu'il contrôlait chaque voiture.*
 4d) *J'ai vu qu'un douanier contrôlait chaque voiture.*
 5c) *J'ai obligé un douanier à ce qu'il contrôle chaque voiture.*
 5d) **J'ai obligé qu'un douanier contrôle chaque voiture.*
 6) *J'ai vu un douanier qui contrôlait chaque voiture : il/ *ils vérifia(i/en)t les permis de conduire.*

Ainsi, si SN2 et l'infinif appartiennent au même domaine local dans le cadre d'une ICP, c'est que V ne sélectionne pas SN2 comme argument mais la construction infinitive, ce qui démontre par là-même l'unité sémantico-logique des ICP.

1.1.2. Infinitifs symétriques

Soit l'exemple :

- 7) *Les compagnons de Jésus reviennent à ce moment-là. Ils sont surpris de le voir parler avec cette femme.* (P. Lestang, «Le royaume de l'amour. Une adaptation des Evangiles», <http://www.jesus-amour.org/royaume.doc>)

À partir du CRPD de (7), nous fabriquons (7a), que nous obtenons en dépronominalisant *ils* et *le* et en faisant du verbe de perception le pivot du CRPD, et (7b), qui résulte de l'inversion de l'ordre des arguments de l'infinitif :

- 7a) *Les compagnons de Jésus voient Jésus parler avec cette femme.*
7b) *Les compagnons de Jésus voient cette femme parler avec Jésus.*

L'idée que nous défendons, à la suite de A. Radford (1975), est que les propositions (7a) et (7b) sont équivalentes d'un point de vue logique : « symmetrical predicates are those predicates for which truth-functional equivalence is preserved if the order of their arguments is reversed » (p. 55). Soit :

P1 = les compagnons de Jésus voient Jésus parler avec cette femme

P1A = Jésus parle avec cette femme

P1B = les compagnons de Jésus voient Jésus

P1C = les compagnons de Jésus voient cette femme

À partir des quatre propositions précédentes, il semble que nous puissions considérer que :

- (a) si P1A est fausse, P1 est fausse ;
(b) si P1B est fausse, P1 est fausse ;
(c) si P1C est fausse, P1 est fausse.

Ainsi, en admettant la vérité de (a), (b) et (c), nous posons P1A, P1B et P1C comme les conditions de vérité de P1 : pour que P1 soit vraie, il faut que P1A, P1B et P1C soient vraies. Soit maintenant la proposition P2 :

P2 = les compagnons de Jésus voient cette femme parler avec Jésus

En réinvestissant P1A, P1B et P1C, il semble que nous puissions également dire que :

- (d) si P1A est fausse, P2 est fausse ;
(e) si P1B est fausse, P2 est fausse ;

(f) si P1C est fautive, P2 est fautive.

Nous venons ainsi de montrer que P1 et P2 ont les mêmes conditions de vérité, ce qui implique que $P1 \equiv P2$ et donc que V ne sélectionne pas SN2 comme argument. Car, si tel était le cas, changer SN2 entraînerait normalement la modification des conditions de vérité du CRPD, comme le confirment les exemples (8, 9), où la permutation des arguments de l'infinitif n'est manifestement pas sans conséquences (du point de vue logique) après un V régissant deux compléments :

- 8) *Pierre a persuadé/ convaincu Louis de parler avec Martine.*
 => *Pierre a persuadé/ convaincu Louis.*
 => **Pierre a persuadé/ convaincu Martine.*
- 9) *Pierre a persuadé/ convaincu Martine de parler avec Louis.*
 => *Pierre a persuadé/ convaincu Martine.*
 => **Pierre a persuadé/ convaincu Louis.*

A. Radford (1975) a d'ailleurs fait le même constat à partir de l'inversion des arguments du prédicat symétrique d'une RCP: «sentence-pairs such as [*I saw Marie (who was) talking with Pierre. I saw Pierre (who was) talking with Marie.*] are clearly not truth-functionally equivalent in all situations. Thus consider a situation in which the speaker can see Pierre, can see that he is making a phone call, can hear *Marie's* voice on the phone, and therefore knows that *Pierre* is having a conversation with *Marie*, in spite of the fact that he can't see *Marie*. In such a case, [*I saw Pierre (who was) talking with Marie.*] would be a true description of this state of affairs, whereas [*I saw Marie (who was) talking with Pierre.*] would not. [...]. Thus, using the pseudo-relative construction implies direct perception of the raised Noun Phrase in a way that the corresponding noun clause construction does not» (p. 55).

Le fait que la permutation des arguments de l'infinitif symétrique ne modifie pas les conditions de vérité du CRPD constitue une autre preuve, selon nous, que V ne sélectionne pas SN2 comme argument mais la construction infinitive et donc que les ICP sont des unités du point de vue sémantico-logique.

1.2. SN2 ne désigne pas le véritable objet de perception

D'un point de vue cognitif, maintenant, diverses observations nous conduisent à penser que l'objet de perception est l'événement (saisi dans sa globalité) dénoté par l'infinitif, contrairement à ce qui se produit avec la RCP: «A voit B *qui...* always presents B as seen in the midst of activity (or state); it describes a visual impression

in which B is the focal point, the center of an irradiating activity» (A.G. Hatcher, 1944: 279). En nous inscrivant dans le cadre de l'analyse des comptes-rendus de perception «en termes d'événements individuels» (p. 149) de J. Higginbotham (1984)⁴, c'est cette hypothèse que nous voulons défendre maintenant, qui constitue selon nous une autre preuve de l'unité sémantico-logique des ICP.

Pour ce faire, nous montrerons respectivement que la perception de SN2 ne relève parfois que d'une inférence pragmatique (1.2.1.), que SN2 est souvent sémantiquement incompatible avec V (1.2.2.), qu'il arrive que l'ordre des termes de l'ICP soit contre iconique (1.2.3.), que le coordonnant *et* et le déterminant quantifieur de SN2 peuvent porter sémantiquement sur l'infinitif pour dupliquer l'événement qu'il dénote (1.2.4.) et, enfin, que l'ICP peut décrire un événement prenant place dans un monde possible et se soumet à la pluralité d'occurrences de l'événement (1.2.5.).

1.2.1. La perception de SN2 n'est pas systématique

Soit les exemples :

10) *We heard the farmer slaughter(ing) the pig.* (R.S. Kirsner & S.A. Thompson, 1976: 210)

11) *J'ai entendu Pierre jouer du trombone.*

Intuitivement, il paraît faux de soutenir que (10, 11) impliquent respectivement (10a, 11a) :

10a) *Nous avons entendu le fermier.*

11a) *J'ai entendu Pierre.*

En effet, on imagine que l'on entendrait plutôt les cris du cochon se faisant égorger d'une part, le son du trombone d'autre part. Alors, comment expliquer que l'on puisse dire, par exemple, que l'on a entendu le fermier tuer le cochon quand on n'a pas entendu le fermier ?

À la suite de R.S. Kirsner & S.A. Thompson (1976) et P. Miller & B. Lowrey (2003), nous expliquons la viabilité d'exemples comme (10, 11)

4 L'auteur s'inspire de la sémantique des situations de J. Barwise (1983). À ce sujet, voir également M. Labelle (1996) qui, à la suite de A. Rochette (1988), considère que les ICP correspondent «à une Action dont la réalisation est indépendante de l'événement décrit par le verbe principal. Il s'agit d'une description définie d'une action ou d'un état de fait qui n'a pas de valeur de vérité propre. Le complément phrastique correspondant est un IP à l'infinitif ou un C' au subjonctif» (p. 2).

par le jeu des inférences pragmatiques: l'élément de sens 'we heard the farmer' « qui semble être véhiculé [...] ne fait en réalité pas partie du sens propre de ces phrases (ce que K&T appellent le 'meaning'), c'est-à-dire que cet élément de sens ne relève pas de la sémantique au sens strict de ce terme. Il s'agit au contraire d'une implicature au sens de Grice (1975), c'est-à-dire une inférence pragmatique (ce que K&T appellent le 'message') construite à partir du sens propre » (P. Miller & B. Lowrey, 2003 : 162). Il suffit alors de trouver au moins un concours de circonstances possible, comme nous le faisons pour l'exemple (10): si le locuteur habite près d'une ferme, qu'il sait (pour l'avoir vu faire ou entendu dire) que dans cette ferme le fermier tue le cochon de façon traditionnelle (*i.e.* en l'égorgeant), qu'il a déjà entendu au moins une fois le cri caractéristique du cochon qu'on égorge, alors il suffit qu'il ait entendu ce cri-là près de chez lui et qu'il en ait localisé la provenance du côté de la ferme pour en déduire que c'est le fermier qu'il a entendu tuer le cochon.

Il apparaît donc que la perception du procès dénoté par l'infinitif n'implique pas systématiquement celle du/des référent(s) de SN2 dans le cadre d'une ICP, c'est pourquoi nous considérons aussi la perception de SN2 comme une inférence pragmatique. D'ailleurs, « si la perception du sujet faisait partie du sens propre lié à la construction, de telles phrases [10, 11] devraient être senties comme déviantes puisque leur sens effectif irait à l'encontre du sens propre » (P. Miller & B. Lowrey, 2003 : 162). Cela constitue un premier argument pour appuyer l'hypothèse que les ICP engagent la perception globale de l'événement dénoté par l'infinitif.

1.2.2. Zones Actives (ZA)

Soit l'exemple:

- 12) – *Vous me rejoindrez au fumoir quand vous aurez fini. Le Capitaine quitta la pièce. On entendit l'escalier grincer sous ses pieds.* (A. Nothomb, 1998, *Mercure*, Le Livre de Poche: 15, 16)

À partir de (12), nous construisons (12a) en supprimant l'infinitif de l'ICP:

- 12a) *On entendit l'escalier.*

Pour R. W. Langacker (1987; 1991a, b), le prédicat et son *Landmark* (comprendre « argument final ») sont sémantiquement incompatibles dans cette phrase, le premier appelant le trait de signification minimal

[+ sonore], que le dernier ne possède pas. Pour justifier la viabilité d'exemples comme celui-ci, l'auteur postule qu'une zone particulière de l'objet est activée⁵ au niveau sémantique, en l'occurrence le grincement que produit l'escalier sous les pieds du Capitaine, ce que nous retranscrivons par (12b):

12b) *On entendit [ZA = grincement de l'escalier] l'escalier*⁶.

Soit maintenant l'exemple:

12c) *On entendit le grincement de l'escalier.*

Le *Landmark* possède bien ici le trait minimal de signification [+ sonore] que demande à son argument final un prédicat comme *entendre*. Pour des phrases comme celle-ci, recourir aux ZA n'est donc pas nécessaire, d'autant moins que c'est précisément pour R. W. Langacker la zone active de (12a) qui a été profilée en *Landmark* dans (12c) – la zone active profilée (le grincement) servant de tête au syntagme nominal et la source du son perçu (l'escalier) se rattachant au premier sous la forme d'un complément du nom. Le test qui suit pourrait d'ailleurs être utilisé pour appuyer cette hypothèse:

12d) *On entendit l'escalier à cause de son grincement.*

12e) **On entendit le grincement de l'escalier à cause de son grincement.*

Si l'on considère, en effet, l'expression *à cause de son grincement* comme le duplicata morphosyntaxique de la zone active dans (12d) – à savoir l'événement sonore à travers lequel la perception de l'escalier est rendue possible –, alors l'échec de (12e) s'explique simplement: on y duplique une zone non active, puisqu'elle a été profilée en *Landmark*.

En nous inscrivant dans le cadre théorique des Zones Actives, nous formulons maintenant l'hypothèse qu'une ZA comme celle de (12a) peut aussi être profilée en *Landmark* par le biais de l'infinitif (12f, g), comme le test du duplicata semble le confirmer (12h, i):

12f) *On entendit grincer l'escalier.*

12g) *On entendit l'escalier grincer.*

12h) **On entendit grincer l'escalier à cause de son grincement.*

12i) **On entendit l'escalier grincer à cause de son grincement.*

5 Pour une critique très éclairante de la théorie des Zones Actives, voir G. Kleiber (1998).

6 Notons que c'est leur rapport de contiguïté qui nous permet de désigner le son perçu par sa source.

Ainsi, si l'on considère que SN2 n'est que la source du son effectivement perçu et que l'infinitif est l'expression morphosyntaxique de ce son, alors force est d'admettre que c'est la perception du processus dénoté par l'infinitif qui permet *in fine* d'en percevoir la source : et c'est bien là une autre preuve que les ICP engagent la perception globale de l'événement dénoté par l'infinitif.

1.2.3. Contre iconicité

Soit l'exemple :

- 13) *Quand je pénétrai dans l'antre du vice-président, je vis monsieur Tenshi assis sur une chaise. [...]. Mais vint un moment où l'obèse lui dit : – Vous n'avez jamais eu d'autre but que de saboter la compagnie! [...]. Je me jetai sous le flot grondant des cris du vice-président : – [...]. Je suis l'unique responsable. J'eus juste le temps de voir le regard effaré de mon compagnon d'infortune se tourner vers moi.* (A. Nothomb, 1999, *Stupeur et tremblements*, Le Livre de Poche : 43-46)

Si l'on soutient que SN2 désigne l'objet de perception dans le cadre d'une ICP, cela implique concrètement pour l'exemple (13) que la narratrice a vu le regard effaré de son compagnon d'infortune avant que ce dernier se tourne vers elle. Or, attendu qu'il n'est pas fait mention dans l'œuvre de l'éventuelle présence de miroirs dans le bureau de M. Omochi, que *se tourner vers moi* implique que le regard de M. Tenshi n'était pas jusque-là dirigé vers la narratrice, que *voir le regard de quelqu'un* implique de voir (d'une façon ou d'une autre) les yeux de cette personne et que l'absence d'indications scéniques ne permet pas de situer spatialement la narratrice par rapport à MM. Omochi et Tenshi : comment – dans notre réalité – la narratrice aurait-elle pu voir le regard effaré de son compagnon d'infortune avant que ce dernier ne se tourne vers elle ?

Cognitivement parlant, en effet, la perception de SN2 ne peut être que le résultat de la perception du procès «le regard effaré de mon compagnon d'infortune se tourner vers moi» (la narratrice voit M. Tenshi se tourner vers elle et par là-même (découvre) son regard effaré). En ce sens, l'ordre des termes de l'ICP de l'exemple (13) est contre iconique qui rend compte des perceptions dans l'ordre inverse où elles se produisent dans la réalité.

1.2.4. Phénomènes de portée

Dans le cadre d'une ICP, les portées du déterminant quantifieur et du coordonnant *et* de SN2 sur l'infinitif nous paraissent également constituer un argument en faveur de l'analyse en événements individuels. Les deux types de portées étant similaires, tant dans leur fonctionnement que dans les conséquences qu'ils engendrent, nous les étudions ensemble.

Soit l'exemple (14), pour lequel au moins deux interprétations sont possibles (14a, b):

- 14) *J'ai vu Pierre et Danièle faire du vélo.*
- 14a) *J'ai vu Pierre et Danièle faire du vélo main dans la main/ côte à côte.*
- 14b) *J'ai vu Pierre et Danièle faire du vélo, l'un ce matin, l'autre cet après-midi.*

Pour expliquer (14b), nous dirons à la suite de J. Higginbotham (1984) que *et* n'y est pas utilisé comme coordonnant de termes, c'est le cas dans (14a), mais comme coordonnant phrastique, puisqu'il porte sémantiquement sur l'infinitif pour dupliquer le procès qu'il dénote: quantitativement, il y a dans (14b) deux procès «faire du vélo», respectivement pris en charge par Pierre puis par Danièle. Mêmes remarques pour l'exemple (15), où la duplication du procès à l'infinitif est provoquée par la portée du déterminant quantifieur *deux*:

- 15) *J'ai vu deux jeunes voler un scooter.*
- 15a) *J'ai vu deux jeunes voler un scooter: l'un forçait le cadenas, l'autre faisait le guet.*
- 15b) *J'ai vu deux jeunes voler un scooter l'un après l'autre.*

Or, selon nous, la possible duplication sémantique de l'infinitif à partir de SN2 ne s'explique que si l'objet de perception est l'événement dénoté par l'infinitif, ce que valide indirectement l'échec systématique de la RCP dans les mêmes conditions:

- 16) **J'ai vu Pierre et Danièle qui faisaient du vélo, l'un ce matin, l'autre cet après-midi.*
- 17) **J'ai vu deux jeunes qui volaient un scooter l'un après l'autre.*

1.2.5. Factualité et pluralité

Les derniers arguments que nous voyons contre l'idée que SN2 serait l'objet de perception dans le cadre d'une ICP sont les contraintes sur les mondes possibles (i) et sur le nombre d'occurrences (ii).

(i) Contrainte sur les mondes possibles

G. Kleiber (1988: 90-93) a montré que l'ICP peut décrire un événement prenant place dans un monde potentiel ou contrefactuel (18-24), alors que la perception et l'événement perçu dans le cadre de la RCP ne peuvent prendre place que dans le monde réel, factuel, contingent (18a-24a):

- 18) *Tu le verras pleurer.*
- 19) *Paul ne l'a pas vu pleurer.*
- 20) *Est-ce que Paul l'a vu pleurer?*
- 21) *Paul doit/ peut/ veut/ croit le voir pleurer.*
- 22) *Si Paul voit Pierre pleurer, ...*
- 23) *Si je l'avais vu pleurer, je l'aurais consolé.*
- 24) *Je regrette de la voir pleurer.*
- 18a) **Tu le verras qui pleurera/qui pleure.*
- 19a) **Paul ne l'a pas vu qui pleurait.*
- 20a) **Est-ce que Paul l'a vu qui pleurait?*
- 21a) **Paul doit/ peut/ veut/ croit le voir qui pleure.*
- 22a) **Si Paul voit Pierre qui pleure, ...*
- 23a) **Si je l'avais vu qui pleurait, je l'aurais consolé.⁷*
- 24a) **Je regrette de la voir qui part.⁸*

Cette opposition fondamentale entre ICP et RCP trouve au moins deux explications complémentaires: d'abord, en tant que forme verbale non tensée, l'infinitif exprime un événement détaché de ses coordonnées

7 «Il faut bien souligner que ce n'est pas seulement l'événement dénoté par la relative qui doit être «réel», mais également la perception. Un énoncé tel que [23a] ne saurait être naturel même dans l'hypothèse où il est acquis que le référent antécédent a réellement pleuré» (G. Kleiber, 1988: 91, 92).

8 Une tournure comme celle-ci, «tout en présupposant la vérité du compte-rendu de perception [...], en évoque en même temps la fausseté dans un autre monde possible. De là, l'impossibilité d'avoir, malgré la «réalité» de la perception, un énoncé comme [24a]» (G. Kleiber, 1988: 92, 93).

temporelles – donc déplaçable dans un monde possible, alors que le verbe conjugué de la RCP ancre inévitablement l'événement dans la temporalité; ensuite, étant intrinsèquement limitée à décrire un objet de perception au moment où il est perçu, la RCP ne peut pas permettre le report de la perception de cet objet à un monde possible, ce qui explique respectivement l'échec du futur (18a), de la négation (19a), de l'interrogation (20a), des auxiliaires modaux (21a) et de la tournure hypothétique (22a).

(ii) Contrainte sur le nombre d'occurrences

G. Kleiber (1988 : 96-98) a également montré que l'ICP est compatible avec la pluralité d'occurrences de l'événement, soit l'itération (25a), la fréquence (25b) ou l'habitualité (25c), alors que la RCP se limite à l'expression d'une seule occurrence de perception (26-26c):

- 25) *Je l'ai vu aller au cinéma.*
- 25a) *Je l'ai trois fois / plusieurs fois vu aller au cinéma.*
- 25b) *Je l'ai fréquemment / quelquefois vu aller au cinéma.*
- 25c) *Tous les jours / Habituellement, je le vois prendre le bus.*
- 26) *Je l'ai vu qui allait au cinéma.*
- 26a) **Je l'ai trois fois / plusieurs fois vu qui allait au cinéma.*
- 26b) **Je l'ai fréquemment / quelquefois vu qui allait au cinéma.*
- 26c) **Tous les jours / Habituellement, je le vois qui prend le bus.⁹*

Pour expliquer cette autre différence entre ICP et RCP, G. Kleiber (1988) s'appuie sur l'hypothèse de l'imparfait comme opérateur temporel massif: «quel que soit l'intervalle qui sert de point de référence à une situation temporelle à l'imparfait, celle-ci vaut pour tout cet intervalle et pour toutes les parties de cet intervalle. C'est dire qu'une phrase à l'imparfait est vraie à la fois pour tout l'intervalle de référence et à tout moment de cet intervalle» (p. 103). L'échec de (26a-c) est alors expliqué, puisqu'il faudrait que le contenu de la RCP soit vrai chaque fois que SN1 perçoit SN2 (*trois fois, régulièrement, habituellement, ...*) mais aussi entre-temps: «cela reviendrait à dire

9 «La contrainte sur la «spécificité» exclut par elle-même déjà l'expression de l'habitualité avec une RCP, tout simplement parce que la fréquence exprimée par une phrase habituelle est une fréquence générique [...], c'est-à-dire une fréquence qui concerne aussi les occurrences d'événements potentielles et contrefactuelles, donc des entités non compatibles avec la RCP» (G. Kleiber, 1988 : 97, 98).

qu'entre chacune des occurrences effectives de perception la relative est vraie, ce qui va à l'encontre même du compte rendu de perception» (G. Kleiber, 1988: 108).

Les arguments que nous venons de développer (1.2.) montrent, d'un point de vue cognitif, que les CRPD contenant une ICP engagent la perception d'un événement, celui dénoté par l'infinitif, auquel participe(nt) le(s) référent(s) de SN2 comme protagoniste(s); dans cette approche, ICP et RCP sont donc en distribution complémentaire¹⁰. Avant cela (1.1.), nous avons étudié les principales preuves, du point de vue sémantique, que le verbe de perception ne sélectionne pas SN2 comme argument mais l'ICP. Et nous considérons ces arguments, les uns sémantiques, les autres relevant de la cognition, comme autant d'indicateurs de l'unité sémantico-logique que constituent les ICP, cela étant en adéquation avec la bivalence intrinsèque aux verbes de perception.

2. ADJACENCE, COHÉSION DES ICP EN SYNTAXE

Si les approches sémantique (1.1.) et cognitive (1.2.) révèlent l'unité sémantico-logique des ICP et vérifient ainsi la bivalence des verbes de perception qui les régissent, l'analyse syntaxique courante que l'on fait de ces constructions infinitives, en revanche, désigne uniquement SN2 comme complément d'objet direct du verbe de perception, les tests le plus souvent utilisés dans cette perspective étant la dislocation (*Je les entends chanter, les oiseaux. *Je l'entends, les oiseaux chanter.*), le clivage (*Ce sont les oiseaux que j'entends chanter. *C'est les oiseaux chanter que j'entends.*) et le semi-clivage (*Ceux que j'entends chanter, ce sont les oiseaux. *Ce que j'entends, c'est les oiseaux chanter.*). L'infinitif occuperait ainsi dans la complémentation du verbe de perception une position non prévue par son schéma actanciel. Et cette discontinuité manifeste des ICP d'orienter beaucoup d'études vers la conclusion qu'elles ne forment pas une unité syntaxique bien qu'elles en constituent une sémantico-logique.

10 « With the Infinitive, we see activity as something in itself; something with a shape of its own which is capable of seizing our attention so forcefully that it is sensed, for one second, as an entity apart from the person (the nominal form serves to name *activity*). The Relative Clause, on the other hand (with its original emphasis on the shift *from* person *to* activity) presents activity as something emanating from the person, something which can be grasped only as a result of a consideration of the person» (A. G. Hatcher, 1944: 296).

L'hypothèse que nous défendons dans ce travail va en quelque sorte à contre-courant. Nous pensons en effet que la fragmentation des ICP est d'ordre formel ou fonctionnel mais qu'elle n'engage pas leur structure : la construction infinitive *in extenso* constitue, selon nous, un seul et même actant, l'actant complétif du verbe transitif direct qui la régit et qu'est le verbe de perception. C'est donc bien l'unité structurelle des ICP que nous voulons vérifier maintenant, dont nous trouvons des preuves pertinentes en syntaxe.

Pour ce faire, nous allons mettre à contribution un ensemble de tests syntaxiques qui révéleront la forte cohésion structurelle de SN2 et de l'infinitif. Dans l'ordre, nous verrons que les ICP commutent avec des structures typiquement syntagmatiques (2.1.), qu'elles peuvent être interrogées par une question normalement réservée aux verbes transitifs directs (2.2.), que le complément d'objet direct de l'infinitif se cliticise parfois sur le verbe de perception (2.3.), qu'il arrive que la négation *ne pas...* précède l'infinitif (2.4.), qu'il est difficile d'intercaler un complément spatio-temporel entre SN2 et l'infinitif (2.5.) et, enfin, que les ICP ne peuvent être régies par un verbe de perception comme *apercevoir* (2.6.).

2.1. Commutation

Soit les exemples :

- 27) *J'aime voir les bateaux arriver au port.* (A. Nothomb, 1998, *Mercurie*, Le Livre de Poche : 25)
- 28) *Et de me voir lire ceux que je tournais en dérision devant mes étudiants, vous trouvez ça intelligent?* (A. Nothomb, 2004, *Les Combustibles*, Le Livre de Poche : 10)

À la suite de P. Miller & B. Lowrey (2003), on constatera que l'ICP est en distribution avec SN (27a) et *que* P (28a), qui sont des structures typiquement syntagmatiques :

- 27a) *J'aime voir l'arrivée des bateaux au port.*
- 28a) *Et de voir que je lis ceux que je tournais en dérision devant mes étudiants, vous trouvez ça intelligent?*

Or, le fait que SN2 ne puisse pas subsister quand une ICP est remplacée par SN ou *que* P prouve que la commutation n'englobe pas que l'infinitif et révèle ainsi l'adjacence des termes de l'ICP :

- 27b) **J'aime voir les bateaux leur arrivée au port.*
- 28b) **Et de me voir que je lis ceux que je tournais en dérision devant mes étudiants, vous trouvez ça intelligent?*

2.2. Questionnement

Soit l'exemple:

- 29) – *Pendant les dix années que nous avons passées ensemble, je ne l'ai presque jamais vue sourire.* (A. Nothomb, 1998, *Mercurie*, Le Livre de Poche: 123)

Dans le dialogue en cours, l'interlocuteur pourrait intervenir après le CRPD en demandant:

- 29a) *Qu'est-ce que tu n'as presque jamais vu?*

A. Radford (1975) souligne que cette question porte sur l'ICP, comme le montre le rapprochement de (29a) avec (29b), où la question ne porte plus que sur SN2, ce qu'indique notamment le maintien de l'infinitif:

- 29b) *Qui est-ce que tu n'as presque jamais vu sourire?*

Le succès de (29a) est alors révélateur de la cohésion structurelle des ICP, seuls les verbes monocmplétifs directs permettant d'ordinaire la question *Qu'est-ce que SN1 V?*: « there is evidence that structures such as [*I saw John leave*] have a noun clause underlying structure in which the surface matrix object appears uniquely as the subordinate clause subject. How else could we account for the fact that the whole accusative and infinitive structure apparently functions as an underlying S-constituent, and can thus be questioned by an appropriate pro-S form: *What did you see ?* » (A. Radford, 1975: 58)

2.3. Pronominalisation du COD de l'infinitif

Soit l'exemple:

- 30) – *Que vous prépariez-vous donc à dire à ma pupille? – Vous le savez bien. – Je veux vous l'entendre dire.* (A. Nothomb, 1998, *Mercurie*, Le Livre de Poche: 123)

Malgré les apparences, *l'* est bien le COD de *dire* et non celui d'*entendre*, comme le confirment le test du questionnement (30a), le repositionnement de *l'* sur l'infinitif (30b) et l'impossibilité de cumuler *l'* et *le* (30c):

- 30a) *Qu'est-ce que vous voulez m'entendre dire?*
 30b) *Ce que vous vous prépariez à dire à ma pupille, je veux vous entendre le dire.*
 (30c) **Ce que vous vous prépariez à dire à ma pupille, je veux vous l'entendre le dire.*

Or, le fait que le COD de l'infinitif puisse monter jusqu'à V révèle indirectement l'unité structurelle de l'ICP. Nous en prenons pour

preuve la comparaison avec ce qui se produit quand V régit deux compléments:

- 31) *Je vous somme/ supplie de (me) dire ce que vous vous prépariez à dire à ma pupille.*
- 31a) *Je vous somme/ supplie de (me) le dire.*
- 31b) **Je vous le somme/ supplie de (me) dire.*

2.4. Négation

Soit l'exemple:

- (32) *Gene Hinkel, le chef jaugeur, est venu nous signaler que quelqu'un nous avait vus ne pas embarquer la porte qui devait l'être.* (<http://www.swissparalympic.ch/paralympics/sydney2000f/news/news8.doc>)

À la suite de M. Labelle (1996), nous considérons la présence de NE PAS sur l'infinitif comme une preuve de l'unité structurelle des ICP. En effet, si l'on admet que cette négation est de type phrastique ou propositionnel (33, 33a), contrairement à NON PAS qui est une négation de constituant (34, 34a), que l'ICP ne relève pas du contrôle chomskyen – *i.e.* que l'infinitif n'est pas le résultat de la réduction EQUI de *que* P par coréférence de SN3 avec SN2 (32a), que l'ICP relève toutefois d'un contrôle de type lexicaliste – *i.e.* que la matrice lexicale de V inclut SN2 comme contrôleur de l'infinitif mais exclut notamment SN1 (35), alors le succès de la négation NE PAS dans l'ICP de (32) constitue une preuve tangible du caractère intrinsèquement phrastique de cette structure et donc de son adjacence:

- 33) *Je me souhaite de ne pas me tromper en affirmant cela!*
- 33a) **Je me souhaite de non pas me tromper en affirmant cela!*
- 34) *Paul a acheté du vin non pas français mais californien.*
- 34a) **Paul a acheté du vin ne pas français mais californien.*
- 32a) **Gene Hinkel, le chef jaugeur, est venu nous signaler que quelqu'un nous avait vus que nous n'embarquions pas la porte qui devait l'être.*
- 35) *J'ai cru voir Paul ne pas s'arrêter au STOP: un de ces jours, il/ *je n'aura(i) plus aucun point sur son/mon permis!*

2.5. Insertion d'un complément spatio-temporel entre SN2 et l'infinifitif

Soit l'exemple :

36) *J'ai vu ton frère qui empilait des boîtes.*

Comme l'a montré M. Labelle (1996), on peut intercaler un complément locatif entre SN2 et la RCP (36a), qui est nécessairement un complément de V puisque la RCP lui est sémantiquement subordonnée (36b) :

36a) *J'ai vu ton frère à l'atelier qui empilait des boîtes.*

36b) – *Que faisait-il? – Il empilait des boîtes. // – *Il empilait des boîtes à l'atelier.*

Observation qui vaut également, selon nous, pour un complément temporel (37, 37a) :

37) *J'ai vu ton frère hier qui empilait des boîtes.*

37a) – *Que faisait-il? – Il empilait des boîtes. // *Il empilait des boîtes hier.*

Soit maintenant l'exemple :

38) *J'ai vu ton frère empiler des boîtes.*

Manifestement, dans le cadre d'une ICP, il est difficile d'intercaler un complément spatio-temporel entre SN2 et l'infinifitif :

38a) **J'ai vu ton frère à l'atelier empiler des boîtes.*

38b) **J'ai vu ton frère hier empiler des boîtes.*

La même contrainte semble d'ailleurs active quand la construction infinitive est inversée (39a, b), sauf si le complément intercalé est clairement rattaché à l'infinifitif (40) :

39) *Nous avons entendu passer les gardiens du cimetière qui hâtaient les retardataires.* (A. Nothomb, 2001, *Cosmétique de l'ennemi*, Le Livre de Poche: 47)

39a) **Nous avons entendu passer de notre cachette les gardiens du cimetière qui hâtaient les retardataires.*

39b) **Nous avons entendu passer hier les gardiens du cimetière qui hâtaient les retardataires.*

40) *Ainsi, on voyait marcher dans la rue une jeune femme enjouée, tenant par la main une microscopique créature parée comme ne l'eussent pas osé les princesses des Mille et Une Nuits.* (A. Nothomb, 2004, *Robert des noms propres*, Le Livre de Poche: 39)

À la suite de M. Labelle (1996), nous constatons donc que la RCP permet une localisation spatio-temporelle de (la perception de) SN2 au

stade de la principale (36a, 37). Comparativement, l'échec de (38a, b) ne s'explique alors que si l'on admet préalablement l'adjacence de l'ICP: en défaisant cette cohésion structurelle, le complément intercalé fait du référent de SN2 l'objet de perception (ce qui est perçu, ce n'est plus le frère empilant/en train d'empiler des boîtes mais le frère). Or, la perception étant scellée, l'infinitif ne bénéficie plus de l'ancrage spatio-temporel de V, coordonnées dont il a pourtant besoin pour son actualisation (lui-même en étant dépourvu).

2.6. Sous-catégorisation

Soit l'exemple:

- 41) *Clando, un grand mec roux à la stature de Viking, [...] m'a envoyé son poing en pleine gueule. [...]. Je l'ai aperçu qui venait sur moi, derrière un voile rougeoyant, fantôme à la chevelure orange et aux yeux d'insecte.* (M. Dantec, *Là où tombent les anges*, (http://www.les-ours.com/novel/dantec/ange_rtf.rtf.)

Nous savons que le verbe de perception *apercevoir* ne peut sous-catégoriser qu'un complément de type nominal (41a, b), ce qui explique d'ores et déjà le rejet de *que* P (41c) et l'acceptation de la RCP (41, 41d):

- 41a) *Je l'ai aperçu.*
41b) *J'ai aperçu Clando / mon agresseur.*
41c) **J'ai aperçu que Clando / mon agresseur / il venait sur moi.*
41d) *J'ai aperçu Clando / mon agresseur qui venait sur moi.*

Dans ce contexte-là, alors, comme l'a montré C. Schwarze (1974), l'échec de l'ICP semble significatif:

- 41e) **Je l'ai aperçu venir sur moi.*
41f) **J'ai aperçu Clando / mon agresseur venir sur moi.*

En effet, si V sélectionnait SN2 en tant que complément, comme c'est le cas avec la RCP, l'échec de (41e, f) – où SN2 est de catégorie nominale – ne s'expliquerait pas; mais si l'on retient l'hypothèse que V sélectionne l'ICP, alors l'échec s'explique par le caractère phrastique/propositionnel de la structure, *apercevoir* ne pouvant précisément pas sous-catégoriser ce type catégoriel!

CONCLUSION

Les manipulations syntaxiques que nous venons de faire (2.) prouvent que les ICP sont des constructions à forte cohésion structurelle, de type phrastique ou propositionnel. Cette adjacence confirme que la discontinuité des ICP n'engage pas leur constituance: selon nous, elles forment un seul et même constituant syntaxique. Cette particularité est d'autant plus révélatrice qu'on ne l'observe pas dans la complémentation des verbes à deux compléments. C'est pourquoi nous considérons qu'en syntaxe la construction infinitive constitue dans son entier l'actant complétif du verbe transitif direct qui la régit, à savoir le verbe de perception.

À nos yeux, l'intérêt de cette approche est double: d'abord, d'un point de vue général, elle favorise une lecture syntaxique des ICP qui s'articule avec leurs propriétés sémantico-cognitives d'une part, avec la valence et la transitivité des verbes de perception qui les régissent d'autre part, ce qui homogénéise en quelque sorte l'interface syntaxe-sémantique dans l'analyse de ces constructions infinitives particulières; ensuite, plus spécifiquement, elle invalide *de facto* l'idée que l'infinitif occuperait dans la complémentation du verbe de perception une position non prévue par son schéma actanciel, ce qui nous dispense de fournir un statut fonctionnel à l'infinitif indépendamment de SN2.

Cette étude ne nous permettra cependant pas de faire l'économie d'une réflexion approfondie sur la fonction de complément d'objet direct dans le cadre des verbes de perception (si l'on admet que l'actant complétif est la construction infinitive, pourquoi SN2 est-il fonctionnellement désigné comme le complément d'objet direct?) et sur la définition syntaxique de l'actant (dans quelles conditions un actant peut-il être fragmenté tout en conservant son unité structurelle?).

BIBLIOGRAPHIE

- BARWISE J. (1983), «Scenes and other Situations», *The Journal of Philosophy*, LXXVIII, 369-397.
 BRESNAN J. (1982), «Control and Complementation», *Linguistic Inquiry*, 13, 343-434.
 BURZIO L. (1986), *Italian Syntax. A Government-Binding approach*, Dordrecht, Reidel.

- GRICE P. (1975), « Logic and conversation », in Cole P. & Morgan J. (éds), *Syntax and Semantics 3: Speech Acts*, 41-58, New York, Academic Press.
- GUIMIER E. (1999), *Les constructions à prédicat de l'objet. Aspects syntaxiques, interprétatifs et formels*, Thèse de doctorat, Paris VII.
- HATCHER A. G. (1944), « Je le vois sourire; Je le vois qui sourit; Je le vois souriant », *Modern Language Quarterly*, 5, Washington, University of Washington Press, 275-301 et 387-405.
- HIGGINBOTHAM J. (1984), « La logique des comptes rendus de perception: une alternative extensionnelle à la sémantique des situations », *Communications*, 40, 149-180.
- KIRSNER R. S. & THOMPSON S. A. (1976), « The role of pragmatic inference in semantics: a study of sensory verb complements in English », *Glossa*, 10.2, 200-240.
- KLEIBER G. (1988), « Sur les relatives du type *Je le vois qui arrive* », *Travaux de Linguistique*, 17, 89-115.
- KLEIBER G. (1998), « Prédication, cognition et zones actives: à propos de *commencer* », *Modèles Linguistiques*, vol. 37, t. XIX, fasc. 1, 159-181.
- LABELLE M. (1996), « Remarques sur les verbes de perception et la sous-catégorisation », *Recherches linguistiques de Vincennes*, 25, 83-106.
- LANGACKER R. W. (1987), *Foundations of Cognitive Grammar*, I, Stanford, Stanford University Press.
- LANGACKER R. W. (1991a), *Foundations of Cognitive Grammar*, II, Stanford, Stanford University Press.
- LANGACKER R. W. (1991b), *Concept, Image and Symbol. The Cognitive Basis of Grammar*, Berlin, Mouton-De-Gruyter.
- MEL'ČUK I. (2003), « Actants », Paris, 16-18 juin.
- MILLER P. & LOWREY B. (2003), « La complémentation des verbes de perception en français et en anglais », *Essais sur la grammaire comparée du français et de l'anglais*, Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, 131-248.
- MULLER C. (1998), « Transitivité, prédications incomplètes et complémentation infinitive en français », in Rousseau A. (éd.) *La Transitivité*, Lille, Presses du Septentrion, 393-414.
- RADFORD A. (1975), « Pseudo-relatives and the unity of subject raising », *Archivum Linguisticum*, VI, 32-64.
- ROCHETTE A. (1988), *Semantic and syntactic aspects of Romance sentential complementation*, Thèse de doctorat, MIT.

ROSENBAUM P.S. (1967), *The Grammar of English Predicate Complement Constructions*, Cambridge, MIT Press.

SCHWARZE C. (1974), «Les constructions du type «Je le vois qui arrive»», in Rohrer C. & Ruwet N. (éds), *Actes du colloque franco-allemand de grammaire transformationnelle*, Tübingen, Niemeyer, 1, 18-30.